



Réseau Sagnes

Le réseau qui se mouille !



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Lettre d'information #11 - Printemps 2022



LES BOISEMENTS MARÉCAGEUX, DES MILIEUX REMARQUABLES

3 bonnes raisons d'adhérer au Réseau Sagnes :

- Je bénéficie de **conseils techniques** pour la mise en œuvre d'actions concrètes,
- Je participe à des **journées d'échanges et de formations**,
- Je m'implique pour la **préservation d'un bien commun** : la ressource en eau !

Ces milieux sont bien souvent méconnus ou ignorés. **Il existe pourtant une grande diversité de boisements humides**, allant de la Saulaie marécageuse à la Chênaie pédonculée à molinie, en passant par la Boulaie à sphaignes. On les retrouve le long des cours d'eau, mais aussi dans les fonds de vallon et dans les zones de suintements ou certains marais.

Ces milieux humides jouent de nombreux rôles qui nous sont bénéfiques : maintien des berges et frein à l'érosion des sols, amélioration de la qualité de l'eau, réservoir de biodiversité, corridor biologique, etc. Ces milieux sont toutefois en régression. Ils sont très sensibles au drainage, aux pratiques sylvicoles inadaptées, ainsi qu'au développement de certaines maladies comme par exemple le *Phytophthora* de l'Aulne.

Focus dans ce numéro sur les boisements humides, leurs fonctionnalités ainsi que les moyens de les préserver ou de les gérer de manière durable !



• Poursuite des travaux de restauration des zones humides du ruisseau d'Auze (15)



Le CEN Auvergne poursuit les travaux de restauration de zones humides dégradées autour de la commune de Saint-Paul-des-Landes. Parmi les parcelles faisant l'objet de restauration et reméandrage de cours d'eau, on trouve des milieux forestiers humides !

Reméandrage du ruisseau de Lacamp

Sur un des sites, le travail a été confié à notre équipe de gestion. **Les propriétaires souhaitent que les travaux aient un impact minimum sur la végétation** et se sont montrés rassurés par l'intervention de professionnels ayant l'habitude de travailler en milieux sensibles.

Après avoir dégagé la voie sur le nouveau tracé, les méandres du futur cours d'eau ont été dessinés. **Au total ce sera plus de 1 km de cours d'eau qui sera restauré sur cette parcelle. La mise en eau de ce nouveau lit et le comblement des fossés drainants sont prévus en 2022.**

• Préservation des boisements humides de Bachassou (15)



Le bois de Bachassou est situé à cheval sur les communes de Riom-ès-Montagnes et Saint-Etienne de Chomeil, à plus de 900 mètres d'altitude, sur un plateau qui surplombe les gorges de la Rhue. Le CEN Auvergne est devenu propriétaire d'un ensemble d'environ 27 ha comprenant plusieurs secteurs de tourbières boisées qui constituent un habitat relictuel et exceptionnel par son fonctionnement. Le site sera donc préservé sur le long terme avec **un objectif de « libre évolution »**.

Contactez-nous si vous êtes intéressés !



L'Aulne glutineux

NOM LATIN : *Alnus glutinosa*

FAMILLE : *Betulacées*

TAILLE : Arbre de 20 à 25 m de haut à l'état adulte

SIGNES CARACTÉRISTIQUES :

Tronc droit avec une écorce crevassée d'un brun olivâtre. Feuilles tronquées au sommet, un peu visqueuses (*glutinosa* = gluant), luisantes et d'un vert sombre. Les fruits forment des petits cônes (strobiles) verts devenant bruns et qui persistent d'une année à l'autre.

OÙ LE VOIR ? Il borde souvent les cours d'eau et il s'installe parfois dans les marais.

Un peu de toponymie...

Localement aussi appelé « verne » ou « vergne », **l'Aulne a donné son nom à notre région : l'Auvergne !**

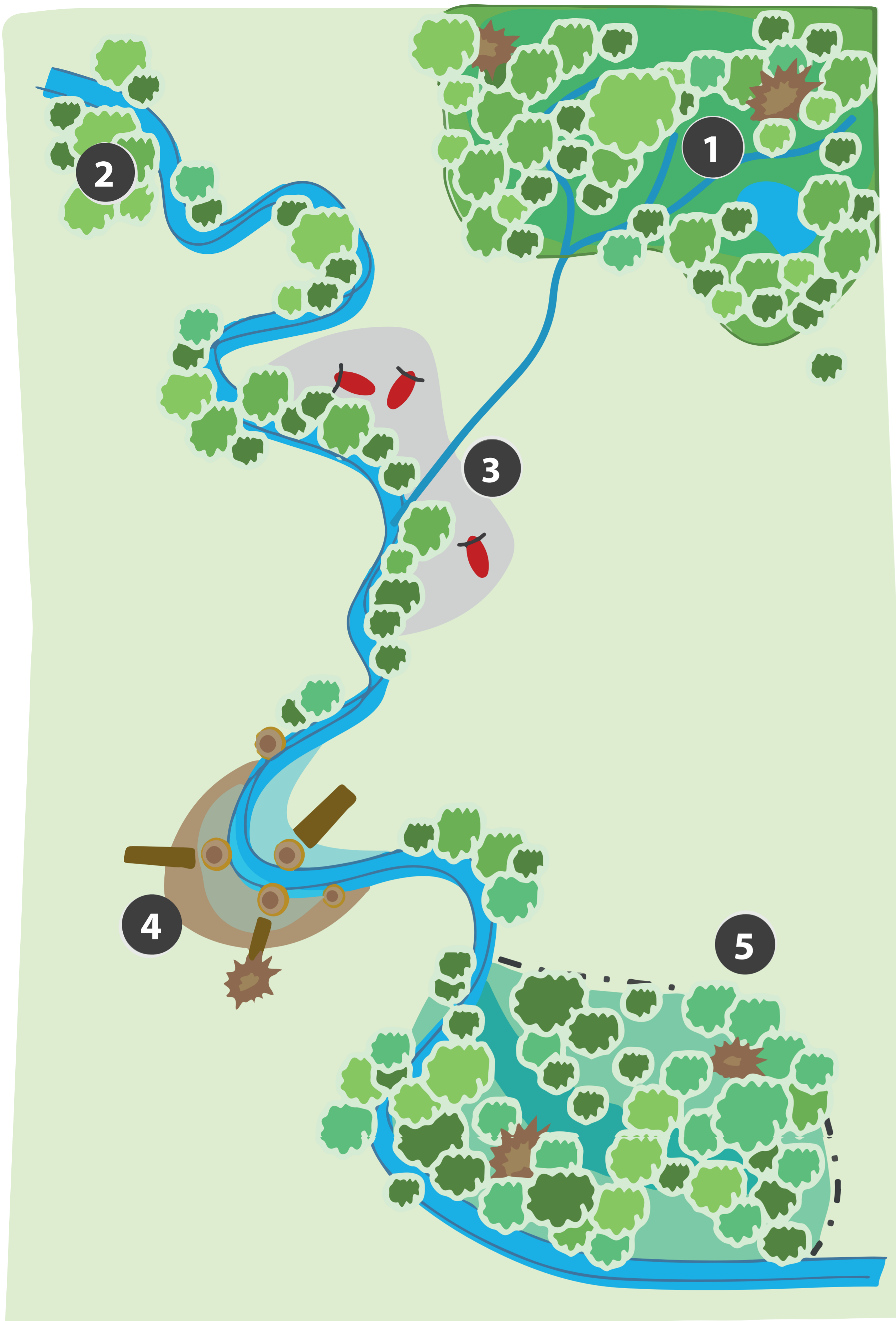
Le mot « aulne » vient également du celtique « al han » qui signifie près de l'eau. Par ailleurs, un bois d'aulnes est appelée « une aulnaie » et ce mot a donné de nombreux toponymes tel que « Aulnat » où se trouve l'aéroport de Clermont-Ferrand.



...et d'Histoire

Pline (écrivain et naturaliste romain) disait que les pilotis d'Aulne sont d'une éternelle durée et qu'ils peuvent supporter d'énormes poids. Il est par ailleurs prouvé que son bois **se conserve dans l'eau pendant des siècles**. Ce n'est pas pour rien si la moitié de Venise, ainsi que d'autres villes en Hollande, seraient bâties sur des pilotis en Aulne !





LES ATOUTS DES BOISEMENTS HUMIDES

- 1 **Les zones humides boisées** assurent une très bonne qualité des eaux de source, grâce notamment au rôle de filtration joué par les racines des arbres.
- 2 **Les corridors boisés** le long des cours d'eau sont de véritables « autoroutes » pour de nombreuses espèces animales. Oiseaux et chauves-souris, autres mammifères vont pouvoir se déplacer d'un territoire de chasse à un autre et parfois y trouver le gîte et le couvert.
- 3 **La ripisylve** offre un ombrage salvateur en période estivale notamment, contribuant au bien-être des troupeaux. Elle tamponne aussi la température de l'eau et limite le réchauffement des cours d'eau. Elle a enfin également un effet « brise-vent » non négligeable pour le rendement des parcelles agricoles voisines.
- 4 **La présence d'arbres en bordure de cours d'eau** stabilise les berges et limite leur érosion. Des coupes non maîtrisées peuvent avoir des conséquences néfastes d'un point de vue écologique mais également agricole avec ensuite une perte de terrain possible.
- 5 **Les boisements alluviaux** sont de véritables puits de carbone à préserver pour limiter les impacts des dérèglements climatiques. Ils représentent des freins aux crues violentes qui arrivent parfois et contribuent au soutien des nappes en période sèche.



TÉMOIGNAGE

Yannick et Pascal Ladevie Propriétaires d'une ferme bovine à Bagnols (Puy-de-dôme), dans l'Artense.

Yannick et Pascal Ladevie gèrent plusieurs dizaines d'hectares de zones humides au sein de leur Superficie Agricole Utilisée (SAU). Ils travaillent avec le CEN Auvergne depuis une dizaine d'années sur un site du Conservatoire et ont adhéré au réseau SAGNES en 2020. Des interrogations sur une zone d'aulnaie marécageuse ont émergé lors d'un chantier de création d'une mare.

Cette aulnaie de 30-40 mètres de large longe un ruisseau sur ces deux berges et sur une longueur de 400 mètres.

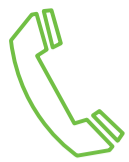
Pascal est conscient de l'intérêt de l'aulnaie qui fournit « un abri pour ses animaux et permet de conserver une zone fraîche bien utilisée en été ». Pour lui, il est important de « tailler certains arbres pour que les animaux puissent circuler et pâturer tranquillement car il y a à manger aussi ! ». Il faut également « limiter certains arbres afin que l'eau du ruisseau puisse circuler correctement et éviter de déborder partout ».

On parle bien ici de taille, c'est-à-dire faire des cépées, prélever quelques arbres ou branches par-ci par-là, etc. et non de

coupe à blanc ou d'arrachage de souches. Pascal est aussi prêt à clôturer le ruisseau comme cela a été fait sur une autre parcelle qu'il gère et à aménager un second ponton pour ses bêtes.

Une visite de terrain permettra de préciser les possibilités de gestion pour concilier la production agricole et le confort des bovins, ainsi que la préservation de la biodiversité en plus de la qualité d'eau du ruisseau.





• CONTACTS

Cellule d'Assistance Technique

Chavanon (63)

Romain Legrand

Tél. 04 73 63 26 02

Mail : romain.legrand@cen-auvergne.fr



Thiers

Clermont-Ferrand

Bourg-Lastic

Cellule d'Assistance Technique

Sources de la Dordogne Sancy Artense (15, 63)

Julien Tommasino

Tél. 09 70 75 04 95

Mail : julien.tommasino@cen-auvergne.fr

Ydes

Riom-es-Montagne

Brioude

Mauriac

Allanche

Massiac

Murat

Saint-Flour

Le-Puy-en-Velay

Vic-sur-Cère

Aurillac

Cellule d'Assistance Technique

Adour Garonne (15)

Coordination : Emilie Dupuy

Tél. 09 70 75 04 95

Mail : emilie.dupuy@cen-auvergne.fr



Pôles territoriaux CEN Auvergne

Dans le Cantal et le Puy-de-Dôme

(sur le bassin Adour-Garonne) :

63 adhérents pour environ 508 ha
de zones humides préservées.



Réseau Sagnes

Le réseau qui se mouille !